

chiduc Charles est à la tête de ce ministère; l'Archiduc Jean lui est adjoint. La nouvelle répartition des affaires en départements, en accélérera la marche en la simplifiant. A un administrateur d'un département sont adjoints un général et deux conseillers auliques de guerre avec quatre secrétaires. On fait préalablement que le général Mack aura dans cette nouvelle organisation une place importante. On ne tardera pas à savoir le reste de ces changemens.

On dit que le comte de Melas, Commandant général en Bohême, a reçu sa retraite: c'est le Comte Vincent de Collovrath qui le remplace.

On fait maintenant que le courier François qui a remis des dépêches à M. Champigny, et qui a continué sa route pour Constantinople, a apporté au Général le Brun, qui doit être arrivé dans cette résidence, l'ordre de demander à la Porte, au nom du Premier Consul, qu'elle fasse évacuer l'Egypte par les troupes Angloises, conformément aux traités.

Nous pouvons annoncer d'une manière positive, que le général Mack, éloigné des affaires publiques, depuis les événemens de Naples de 1799, sera de nouveau employé. Il est consulté par le Prince Charles au sujet des grandes réformes auxquelles il travaille. Ce Prince a nommé une commission de sept membres, présidée par M. de Fasbender, pour mettre à exécution la nouvelle organisation militaire.

FRENCH CLERGY.

There are few who believe that Bonaparte was not more actuated by political than Religious motives in the re-establishment of Religion in France: he flattered himself, by this measure, to attach to him a great majority of the French people, and make use of religion and its ministers as instruments to quiet the minds of the people, and revive that order and submission amongst them, which religion is such a powerful agent in accomplishing. So far his object was good, however impure his motive; but it was necessary for the establishment of his power to support the injustice, the usurpations and plunder of the Revolution. Those of the Clergy who had remained faithful to their religion, on their return to France, refused admitting to a participation in the Sacraments those who had during the Revolution acquired property inconsistently with the Laws of eternal Justice and the express

injunctions of the Christian Religion; they insisted on restitution as a previous measure. It was on those who had profited by the Revolution that Bonaparte could place his chief reliance; his principal object was therefore frustrated; for it was not sufficient to publish constitutions decrees and arrêtés establishing them in their usurpations; these though they maintained them in the enjoyment of the property, could not quiet their troubled consciences. His cause and theirs are however so closely allied, that it was not to be supposed that he would stop here; he obtained a decision from the Pope's Legate at Paris, enjoining on the Clergy a conduct favourable to his views. The following letter from the Curates of the Diocese of Rouen to their Bishop will shew how it is received:

Réponse des Curés du Diocèse de Rouen à la Lettre de leur Archevêque, les exhortant à se conformer à la décision du Cardinal Caprara sur les biens des Emigrés.

Monseigneur,

"Nous avons reçu avec le plus grand respect les ordres de S. E. le Cardinal Légat, que vous avez eu la bonté de nous communiquer.

Si le silence qu'il nous prescrivait avait pour objet quelque'une de ces questions problématiques et litigieuses, sur lesquelles ils eussent permis d'avoir différentes opinions, sans mettre la foi, ni la conscience en péril, nous n'hésiterions pas à nous y conformer.

Inibus, comme nous le sommes, des vrais principes de la hiérarchie, nous nous faisons gloire de notre soumission à nos supérieurs, et surtout aux décrets que nous devons presumer être émanés du St. Siège; mais cette obéissance a ses bornes que la religion même commande.

Délinés par notre vocation à servir de guides aux fidèles dans les voies du salut, nous nous rendrions coupables d'une honteuse prévarication, si, par une criminelle condescendance, mettant la lumière sous le boisseau, nous leur refusions les instructions qu'ils ont droit d'attendre de nous.

Si la Sainte Ecriture anathématise les guides aveugles qui conduisent d'autres aveugles dans les précipices de l'erreur, qu'ils doivent être coupables aux yeux de Dieu, les ministres éclairés, mais insidieux, qui malgré le cri de leur conscience, taisent la vérité à leurs frères qui la réclament!

Ce n'est pas assez, Monseigneur, de ne pas faire soi-même le mal, lorsqu'on a l'honneur d'être revêtu du ministère apostolique, et la religion qui doit être prêchée sur la terre, crierait vengeance contre un silence perfide, auquel les fidèles devroient leur réprobation éternelle.

La restitution du bien mal acquis, fondée sur